

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 14 juin 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 8 juin 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie-Paule LEPERS (à M. Stéphane DELANNOY), M. Claude LAMARCO (à M. Jean-Max LEFEBVRE), M. Didier DUPE (à Mme Anne-Catherine DERVILLE)

Excusée : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

Absents : Mme Danièle PETIT, M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT

N° 16-2-6

Intercommunalité

Projet de schéma départemental de
Coopération intercommunal (SDCI)

Fusion de la communauté de communes
des Weppes avec la Métropole Européenne
de LILLE (MEL)

Avis du conseil municipal

Rapport de M. le Maire,

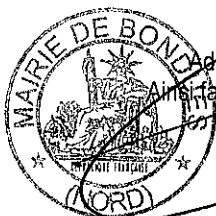
Par arrêté du 30 mars 2016, M. le Préfet a approuvé le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) du département du Nord qui vise à rationaliser la carte intercommunale en ce qui concerne notamment les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Conformément à l'article 35 III de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), M. le Préfet a notifié à l'ensemble des communes membres ainsi qu'aux conseils communautaire et métropolitain son arrêté portant projet de périmètre de la future métropole issue de la fusion de la Métropole Européenne de Lille et de la communauté de communes des Weppes.

Il nous appartient aujourd'hui de nous prononcer sur ce projet de fusion.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'émettre un avis favorable à la proposition du Préfet.

Travaux Préparatoires
CA du 31 mai 2016
Commission Générale du 14 juin 2016



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire